

# QUELS SONT MES DROITS ?



## ACCÈS

Vous pouvez à tout moment demander l'accès à vos données.



## MODIFICATION

Vous pouvez demander la rectification des données inexactes ou incomplètes.



## LIMITATION

Vous pouvez demander à limiter l'accès à vos données, le cas échéant pour motif légitime.



## OPPOSITION

Vous pouvez également vous opposer au partage de vos données.



## DIRECTIVES ANTICIPÉES

Vous pouvez définir des directives sur le sort de vos données après votre décès.

### Vous avez d'autres questions sur vos données de santé ?

Trouvez vos réponses et une note détaillée sur vos droits en scannant ce QR code :



**Pour toute requête concernant vos droits sur vos données de santé, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données de votre établissement.**

Vous retrouverez tous les contacts utiles en scannant ce QR Code, ou en vous rendant à l'adresse suivante :

**<https://bit.ly/imagerie974>**

Scannez-moi !

Ce support d'information vous est proposé par [masanté.re](https://masanté.re), le portail public d'information et de promotion de la santé à La Réunion.

Le projet de dématérialisation des données d'imagerie est porté par TESIS, le Groupement de Coopération Sanitaire des acteurs de santé à La Réunion. Il est cofinancé par l'Union Européenne, avec le soutien de L'ARS de La Réunion.

# MA SANTÉ

# CONNECTÉE

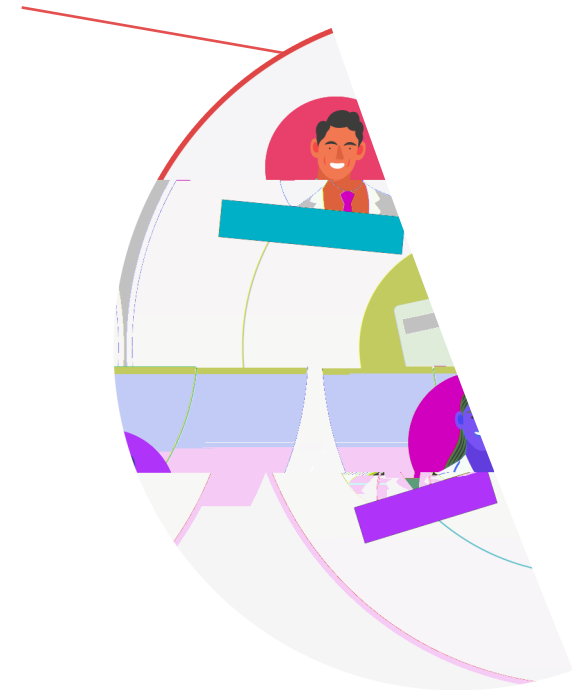
## LE PARTAGE DE MES DONNÉES D'IMAGERIE

### À LA RÉUNION



# QUI PEUT ACCÉDER À MES DONNÉES ?

Seule mon équipe soignante est autorisée à accéder à mes données. Elles sont rassemblées dans un dossier unique qui rassemble tous les professionnels de santé de mon établissement.



Le numérique, les professionnels de santé qui en ont besoin peuvent accéder à mes examens même lorsqu'ils sont réalisés dans d'autres établissements.

Mon radiologue, mon orthopédiste, mon neurologue ou mon médecin traitant peuvent également **accéder à mon historique** : ils peuvent consulter les examens que j'ai réalisés par le passé.

## POURQUOI FAIRE ?

Les professionnels qui me suivent ont la bonne information, à jour, lors de mes rendez-vous. J'évite de refaire des examens déjà réalisés lorsque ça n'est pas nécessaire.

## OÙ MES DONNÉES SONT-ELLES CONSERVÉES ?

Vos données sont hébergées à La Réunion, dans un datacenter sécurisé, certifié Hébergeur de Données de Santé. Ce datacenter est financé par l'ARS La Réunion, les professionnels de santé, et les établissements de santé de La Réunion.